

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2016

TRAVAIL - (N° 3909)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 591

présenté par
M. Tian, M. Hetzel, M. Tardy et M. Aboud

ARTICLE 21

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

En février 2016, les partenaires sociaux ont adopté une position commune sur le CPA.

Mais le passage de ce projet de loi en commission a considérablement modifié ce dispositif, en l'ouvrant aux retraités, en introduisant un compte d'engagement citoyen ou prévoyant une fongibilité de certains droits.

Il n'y a aucune étude d'impact pour mesurer les conséquences de cet élargissement.

C'est pourquoi il convient de supprimer cet article.